SYNDICAT D'APICULTURE DU GARD

API - INFO

ORGANE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION APICOLE



SOMMAIRE

Édito.

La flore mellifère de nos jardins

Convocation à l'Assemblée Générale du 10 décembre.

Des abeilles sur le toit du Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes.

Adhésion 2023 : Assurances, conseils, bulletin d'adhésion.

Vulgarisation de l'apiculture, une mission du Syndicat

Déclaration des ruches

Petites annonces

A VOS AGENDAS

Assemblée Générale du Syndicat à Alès, le **10 décembre 2022**.

Journées de la biodiversité
St Jean du Gard
26 et 27 novembre

EDITO

Chères Apicultrices et chers Apiculteurs,

Nous vivons un dérèglement climatique à répétition, cela fait plusieurs années que la météo bat ses records.

Les récoltes seront encore en baisse pour 2022. Nous avons subi un été long, chaud et sec qui a engendré une sécheresse sans précédent et perturbé de nombreuse miellées.

Bilan de la production 2022 : Heureusement nos abeilles ont connu un beau printemps qui a permis une belle récolte sur le miel de garrigues, de colza et même l'acacia.

Pour la suite, la sècheresse a fait baisser tout apport de nectar. Le châtaignier a été moyen avec une miellée courte, le lavandin très médiocre voir nul. Cet été, seule la montagne a donné mais uniquement localement, là où l'orage a bien voulu tomber. Quelques rares posts ont donné du miel de Sapin.

Attention de bien surveiller les provisions pour cet hiver car les abeilles ont beaucoup consommé et rien récolté pendant la canicule.

Une nouveauté pour le Syndicat apicole du Gard, le journal Api Info ne sera désormais plus sous forme papier mais sera numérique. Il paraîtra au moins une fois par trimestre et sera envoyé sur votre boîte mail. Certains numéros seront publiés sur le site du syndicat. La raison de ce changement est que les abonnements ne couvrent pas les frais d'impression et du publipostage devenus prohibitifs pour notre petit magazine. Dorénavant il sera donc diffusé à tous les adhérents et cela gratuitement.

Bon hivernage à vos abeilles,

Bien cordialement,

Gilbert MARTIN

Directeur de la publication : Gilbert MARTIN. Commission Presse : Frédéric Chambon, Michel Caby, Jean Michel Perronneau, Gilbert Martin

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU SYNDICAT D'APICULTURE DU GARD
siège social : 890 Chemin de la Guinguette Laugier - 30000 NÎMES
Email : apigard@gmail.com
Internet : www.apigard.com **N° 149 - 4e TRIMESTRE 2022**

EXCELASSUR
PLUS PROCHES, PLUS HUMAINS
SARL EXCELASSUR
AGENT GÉNÉRAL & COURTIER

NÎMES VILLE ACTIVE (Siège Social)
442 Av. Jean Prouvé - B.P. 17008
30900 Nîmes Cedex 2
Tél. : 04 66 67 39 06
E-mail : agence.excelassurvilleactive@axa.fr

UZÈS
Avenue Georges Pompidou
30700 Uzès
Tél. : 04 66 22 17 73
E-mail : agence.excelassuruzes@axa.fr

MARGUERITTES
10 bis Av. de Provence
30320 Marguerittes
Tél. : 04 66 81 77 27
E-mail : agence.excelassurmarguerittes@axa.fr

SOMMIÈRES
28 Rte de Saussines - B.P. 21044
30250 Sommières Cedex 1
Tél. : 04 66 80 41 56
E-mail : agence.excelassursommieres@axa.fr

SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS
37 Av. Louis Cancel
34270 Saint Mathieu de Tréviers
Tél. : 04 67 63 80 70
E-mail : agence.excelassurstmathieu@axa.fr

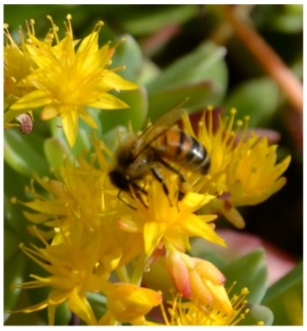
ASSURANCES BANQUE

ORIAS n°09 051 023 - RCS NIMES 513 525 725

La flore mellifère de nos jardins.

Sélection de plantes résistantes à la sécheresse.

Sedum palmeri
Orpin de palmer
Famille des Crassulacées





On le rencontre fréquemment dans les jardins. Il vient couvrir les sols les plus pauvres, caillouteux et sans humus. Il convient très bien pour la culture en pots en jardinières.
Multiplication facile par bouturage. Floraison au printemps, en mars, avril.

Isatis tinctoria
Pastel des teinturiers
Camille des Brassicacées





Cultivée autrefois, pour la production de la teinture bleu pastel extraite de ses feuilles. C'est une plante bisannuelle, les feuilles sont disposées en rosettes basales. La 2ème année apparaît une grande tige florale de 50 à 100 cm, portant une multitude de petites fleurs jaunes, qui donneront des graines ailées qui se ressèmeront facilement dans votre jardin.
À introduire par semis dans une prairie ou des massifs de vivaces, les années passant, la plante se déplacera toute seule.

Westringia fruticosa
Romarin d'Australie
Famille des Lamiacées





Comme son nom vernaculaire l'indique, il est originaire d'Australie et ressemble beaucoup au Romarin des garrigues.
C'est un arbuste persistant de 1 à 2 m. Son port est arrondi. Il supporte bien la taille en topiaire.
Il fleurit 2 fois par an, après une période pluvieuse, au printemps et en automne.

Tristagma unifiorum
Iphéion
Famille des Amaryllidacées





Plante bulbeuse de 10 à 20 cm. Chaque tige florale porte une seule fleur.
Elle fleurit de mars à avril. La plante disparaît en période estivale.
Facile de culture, elle pousse sur n'importe quel sol.
Elle se multiplie par division des bulbes ou par semis.
À introduire dans une prairie non arrosée, elle se reproduira toute seule par les graines.
Au bout de 2 ou 3 ans, elle va former de grands tapis de fleurs bleues ou blanches.

Smilax aspera
Salsepareille
Famille des Smilacacées





Souvent peu appréciée des jardiniers car très piquante. Mais si vous pouvez lui garder une place, sa floraison embaumera votre jardin de son parfum et les abeilles vous remercieront.
Et n'oublions pas que cette plante est le mets préféré des Schtroumpfs !

CONVOCATION à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du SYNDICAT

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale ordinaire du syndicat d'apiculture du Gard, qui se tiendra :

Samedi 10 décembre 2022 à 9 heures, à l'auditorium du pôle culturel et scientifique de Rochebelle
155 Faubourg de Rochebelle - 30100 ALES.

Ordre du jour :

Accueil des participants et mot du président - Rapport moral - Rapport financier de l'exercice 2022 et approbation des comptes - Elections statutaires - Questions diverses…

Nous sollicitons donc vivement votre participation. Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir (ci-dessous) dûment rempli et signé. Venez donc nombreux à ce rendez vous annuel.

Les membres désirant présenter leur candidature comme Administrateur, en apportant leurs idées, leur aide et leur dynamisme dans la bonne marche du Syndicat, doivent se manifester dès maintenant en envoyant un email à apigard@gmail.com ou en renvoyant le bulletin ci-dessous par courrier postal au siège du syndicat.

Nous vous proposons de **poursuivre notre rencontre au restaurant Euro d'Asie,** 225 Av. Olivier de Serres, 30100 Alès, (https://ales.eurodasie.fr). C'est l'occasion de prendre le temps de se revoir après les confinements des dernières années. Vous trouverez les modalités d'inscription ci dessous :

POUVOIR

Je soussigné ……demeurant……

donne pouvoir à …… demeurant……

Pour me représenter à l'assemblée générale du **Syndicat d'Apiculture du Gard** qui se tiendra le samedi 11 décembre 2021 à Alès, en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Date et Signature……

BULLETIN DE CANDIDATURE

A renvoyer avant le 2/12/2022 à : Syndicat d'Apiculture du Gard - 890 Chemin de la Guinguette Laugier 30000 NÎMES

M……

(nom ; prénom, adresse, téléphone, mail) se porte candidat à un poste d'administrateur du Syndicat d'apiculture du Gard pour un mandat de 3 ans.

Fait à ……le……

Signature ……

BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS

L'inscription est impérative avant le 02/12/2022 sur Internet par ce lien https://bit.ly/3A2e2ce ou par courrier postal au Trésorier (Syndicat d'Apiculture du Gard chez Michel Caby, 926 route du Mas Soubeyran, 30140 MIALET) en précisant le nombre de repas pour pouvoir réserver un nombre de places suffisant au restaurant.

Le règlement (22,00€ par personne) sera versé par chèque à l'ordre du *Syndicat d'Apiculture du Gard*, dès votre arrivée à l'Assemblée Générale. Il vous sera alors remis un ticket vous permettant d'accéder au restaurant pour un buffet à volonté de plats asiatiques, chinois, thaïlandais, japonais et vietnamiens, cuisson au wok, mais aussi grillades et cuisine occidentale, vin et café compris.



rte d'Avignon, 13570 Barbe

04 90 95 29 11

Apiculture REMUAUX

Des abeilles sur le toit du Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes.

Depuis deux ans, deux ruches sont sur le toit du Muséum.
Une convention pour leur suivi et leur entretien a été signée entre la ville de Nîmes et le Syndicat d'Apiculture du Gard.

Le 15 juin nous avons effectué la récolte puis l'extraction du miel et ce, en collaboration avec du personnel du Muséum et de la Municipalité. Lors de l'extraction dans les locaux du Muséum, le public était invité à participer.
Les abeilles passionnent, les abeilles interrogent… Bien sûr, d'innombrables questions auxquelles nous avons pu répondre.



Vous pouvez revoir ce moment de découverte du monde des abeilles sur le lien https://bit.ly/3VTGUg8 ou en scannant le QR CODE avec votre smartphone.

Dans le cadre de l'exposition Biodiversité de la Galerie Jules Salles de Nîmes, le 11 août après-midi, nous avons fait une autre opération de communication sur les abeilles.
Au programme : Exposition photos, vidéos, recherche de la reine dans la ruche vitrée et dégustation de miel. Plus de 50 personnes sont venues à cette opération, au vu de la date, ce sont essentiellement des touristes. Là encore beaucoup de questions et d'interrogation sur le monde des abeilles.

Journées de la Biodiversité à Saint-Jean-du-Gard les 26 et 27 novembre 2022



Le Syndicat d'apiculture du Gard participe aux **Journées de la Biodiversité en Cévennes**. Il animera un stand autour de l'abeille, de l'apiculture, du miel, avec dégustation et vente de miel.

Autour des fruits et plantes sauvages comestibles – tinctoriales et médicinales, l'objectif de ces journées est de faire découvrir de manière simple et ludique les richesses des plantes sauvages, qu'elles soient comestibles, médicinales ou utilisées pour la teinture, et aussi d'offrir une vitrine aux producteurs locaux, aux pépiniéristes, aux artisans et aux associations.
Au programme : Des animations pour les enfant : Balade en âne et d'autres surprises ; des stands: Plantes, produits locaux, artisanat local ou encore associations ; des conférences et des invités d'honneur : Plantes médicinales, plantes tinctoriales, droit de la cueillette ou encore Aromathérapie et galénique.

***Infos pratiques:**
– Rendez-vous les 26 et 27 Novembre 2022. Entrée gratuite.
– Où? : Cœur de ville à St Jean du Gard
– Horaires : De 9h00 à 18h00



SYNDICAT D'APICULTURE DU GARD – COMPARATIF ASSURANCES 2023

Ce comparatif vous permet de choisir la formule d'assurance qui vous convient le mieux pour votre adhésion 2023 (page 7)

Formules et garanties UNAF	Du 01/10 au 28/02 remboursement par ruche	Du 01/03 au 30/09 remboursement par ruche	Cotisation Par ruche	Franchises* 2023
FORMULE 1			**0,08 €**	Franchise :
Responsabilité civile, Marchés			**+ abonnement**	280,00 €
Protection juridique			**Abeilles et fleurs**	Sans
FORMULE 3A*				Franchise :
Responsabilité civile, Marchés				280,00 €
Protection juridique				Sans
Catastrophe naturelle	**112,50 €**	**150,00 €**	**1,42 €**	1 140 €
Incendie, Événement climatique			**+ abonnement**	228,00 €
Transport des ruches			**Abeilles et fleurs**	228,00 €
Vols et détérioration				10% mini 200 €
FORMULE 3B*				Franchise :
Responsabilité civile, Marchés				280,00 €
Protection juridique				Sans
Catastrophe naturelle	**187,50 €**	**250,00 €**	**2,31 €**	1 140 €
Incendie, Événement climatique			**+ abonnement**	228,00 €
Transport des ruches			**Abeilles et fleurs**	228,00 €
Vols et détérioration				10% mini 200 €
*les formules 3A et 3B couvrent les mêmes risques mais les indemnisations sont différentes				

FORMULE 2 Multirisques AXA	du 1er janvier au 31 décembre 2023 Remboursement par ruche	Cotisation Par ruche	Franchises 2023
Responsabilité civile			néant
Incendie/explosion			néant
Événements climatiques attentats/terrorisme			10% mini 274€/maxi 2055€
Catastrophe naturelle	**137,00 €**	**1,90 €**	Franchise légale
dégât des eaux			néant
vol et vandalisme			15% Mini 274€/maxi 2500€
Transport des ruches* /marchés			685€ ou 5 ruches
* capital maximum par transport : 50 ruches			

Rappel : L'assurance souscrite, quelle que soit l'option choisie, couvre vos ruches pour la période comprise entre la réception de votre adhésion et la fin de l'année en cours.

***Franchise** : c'est le montant que l'assureur ne prend pas en charge et qui reste donc à votre charge en cas de sinistre.

SAG 30 et GDSA 30 : Deux structures associatives complémentaires sur le département du Gard

Présentation du GDSA 30 en quelques lignes :

Le **GDSA 30** (Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Gard), association type « loi 1901 », a pour missions l'Information et le Soutien Sanitaire sur le département du Gard.

Il s'adresse à tout apiculteur gardois, qu'il soit « de loisir », pluriactif ou professionnel, quelle que soit l'importance de son cheptel. Il regroupe actuellement 360 apiculteurs.

Adhérer au GDSA 30, c'est pouvoir : mieux protéger son cheptel, mieux accéder aux informations sanitaires et administratives, bénéficier d'un accompagnement pour les démarches réglementaires, bénéficier de conseils et si besoin d'une assistance sanitaire grâce à nos Techniciens Sanitaires certifiés, bénéficier de l'abonnement groupe à la revue « La Santé de l'Abeille », participer collectivement à la lutte contre Varroa, et autres menaces(*) ou maladies sur les abeilles, accéder à des tarifs préférentiels pour l'achat des produits anti-varroas, être représenté dans l'Organisme à Vocation Sanitaire Régional.

(*) dont Réseau de Lutte contre le Frelon Asiatique : Informations, recherche des nids primaires, recensement et destructions des nids, suivi statistique, piégeage concerté des fondatrices avec messagerie dédiée : gdsa30.piegeagefa@gmail.com

Contact : 06 31 36 95 96 - E-mail : gdsa30@gmail.com - Site Web : www.gdsa30.fr

CONSEILS POUR BIEN REMPLIR VOTRE BULLETIN D'ADHESION 2023

Voici venu le moment de renouveler ou souscrire votre adhésion au Syndicat pour l'année **2023**.

Le formulaire se trouve sur la page suivante. Vous trouverez un autre exemplaire à télécharger sur notre site Web : http://apigard.com/le-syndicat/adhesions-2023/

Conservez la partie droite du bulletin d'adhésion qui vous servira de contrôle et de justificatif.

Vos références : Pour éviter toute erreur, soyez précis dans la rédaction de vos nom et prénom (en majuscules d'imprimerie), adresse complète (incluant code postal et commune), nombre de ruches détenues fin 2022, numéro d'identification d'apiculteur (**NAPI**) indiqué sur le récépissé de déclaration de ruche établi fin 2022 et impératif en cas de sinistre, **email** indispensable pour nos contacts et l'envoi de Api-info, bien lisible pour éviter tout retour invalide. D'avance merci.

La cotisation syndicale vous donne droit à tous les avantages du syndicat : tarif d'assurance intéressant, adhésion simplifiée à ECO Emballage, réductions chez certains fournisseurs de matériel apicole, abonnements réduits aux magazines apicoles, défense de vos intérêts, de l'abeille et des apiculteurs. Elle est fixée en fonction du nombre de vos ruches.

ECO Emballage : une loi d'Avril 1992 oblige tous les conditionneurs à payer une cotisation auprès de la société ECO Emballage afin de s'assurer du bon recyclage des pots de miel ; le syndicat propose une cotisation forfaitaire selon le nombre de ruches.
Nouveau pour 2023 : seuls les apiculteurs ayant cotisé à l'écocontribution (comme ECO emballage) pourront appliquer la nouvelle signalétique de tri rendue obligatoire par l'article 17 de la loi AGEC sur leurs étiquettes de pots de miel.

Abonnement aux revues : L'abonnement à *Api-info* est désormais inclus dans l'adhésion. Vous le recevrez par email à chaque parution.

L'abonnement à la revue *Abeilles et fleurs* est obligatoire si vous souhaitez bénéficier des assurances proposées par l'UNAF : option 1 (responsabilité civile), ou options 3A et 3B (multirisques).

Assurances apicoles : Nous vous proposons, cette année encore, plusieurs formules d'assurances pour votre activité apicole : une formule responsabilité civile, et 3 options multirisques que vous pouvez souscrire pour un nombre de ruches supérieur à celles détenues à ce jour en fonction de vos prévisions d'évolution de cheptel :

- **Option 1*** : Responsabilité civile (UNAF) qui ne couvre que les dégâts que vos abeilles peuvent causer à autrui, et les marchés.
- **Option 2** : Multirisque (AXA). Souscrite auprès de notre assureur nîmois, elle couvre : incendie, dégâts des eaux, catastrophes naturelles, vol, transport de ruches.
- **Option 3A* et 3B* : Multirisque (UNAF).** Cette assurance groupe souscrite par l'UNAF couvre : Responsabilité civile, protection juridique, catastrophe naturelle, Incendie, événement climatique, vols et détérioration, marchés, transports de ruches. Les 2 options diffèrent par le montant des indemnisations des sinistres.

Pour choisir l'assurance qui vous convient le mieux en fonction du montant de cotisation, des remboursements proposés et des franchises retenues, vous pouvez consulter **le tableau comparatif page 5.**

***A noter :** pour pouvoir bénéficier des assurances proposées par l'UNAF, il est obligatoire de souscrire un abonnement à la revue *Abeilles et fleurs*.

Pour tout détail complémentaire, vous pouvez consulter le site Web de l'UNAF à l'adresse : www.unaf-apiculture.info/la-pratique-de-l-apiculture/assurance-des-ruches-declaration-de-sinistres.html

Rucher école : Le syndicat possède un rucher composé d'une cinquantaine de ruches à des fins pédagogiques comme la formation de nouveaux apiculteurs. Pour l'entretien et le maintien de ce rucher, nous avons besoin d'aide et c'est pour cela que nous vous proposons une cotisation de solidarité. Cette cotisation est facultative.

REMARQUE TRES IMPORTANTE : L'assurance souscrite, quelle que soit l'option choisie, ne couvre vos ruches que pour la période comprise entre la réception de votre adhésion et la fin de l'année en cours. Ainsi une souscription reçue, par exemple, le 20 février ne couvre pas les sinistres qui pourraient survenir avant cette date, et est valide jusqu'au 31 décembre de cette même année. Il est donc prudent de nous faire parvenir votre adhésion/souscription au plus tôt. Les souscriptions réalisées en novembre et décembre 2022, pour l'année 2023, assurent vos ruches dès le 1er janvier 2023.

Complétez et renvoyez donc ce bulletin d'adhésion dans les meilleurs délais. En cas de sinistre vous ne serez pris en charge que si vous êtes à jour de vos cotisations. Merci d'avance !

Pour toute question sur les adhésions : tresorier@apigard.com

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT 2023 À RENVOYER

NOM : Prénom : Date de naissance :

Adresse (N°, voie, code postal, ville) :

Tél. : E-mail :

Nombre de ruches déclarées fin 2022 : NAPI SIRET :

ADHÉSION AU SYNDICAT D'APICULTURE DU GARD

1 à 10 ruches	16,00 €
11 à 50 ruches	28,00 €
51 à 100 ruches	50,00 €
Plus de 100 ruches	68,00 €

ECO EMBALLAGE

De 1 à 30 ruches : 3,00 € ; De 31 à 100 ruches : 5,00 € ; + de 100 ruches : 7,00 €

ABONNEMENT AUX REVUES APICOLES

☒ Api-Info (*bulletin syndical gardois*) est désormais sous forme numérique et inclus dans l'adhésion

☐ Abeilles et Fleurs (*obligatoire pour les assurances Options 1, 3A et 3B*) 34,00 €

☐ Abeille de France 34,00 €

ASSURANCES APICOLES selon ruches prévues pour 2023

J'ai bien noté que l'assurance couvre la période à partir de la date de réception du paiement et jusqu'au 31 décembre 2023.

OPTION 1 - FORMULE RESPONSABILITÉ CIVILE (UNAF) : Ruchers, protection juridique, marchés.
Nombre de ruches ☐ x 0,08 € (+ abonnement à *Abeilles et Fleurs* à cocher ci-dessus)

OPTION 2 - FORMULE MULTIRISQUE (AXA) : Responsabilité civile, incendie, explosions, évènements climatiques, attentats, catastrophes naturelles, dégâts des eaux, vol, vandalisme, transport de ruches, marchés...
Nombre de ruches ☐ x 1,90 €

OPTION 3A - FORMULE MULTIRISQUE (UNAF) : Responsabilité civile, protection juridique, catastrophe naturelle, incendie, événement climatique, vols et détérioration, transport de ruches, marchés...
Nombre de ruches ☐ x 1,42 € (+ abonnement à *Abeilles et Fleurs* à cocher ci-dessus)

OPTION 3B - FORMULE MULTIRISQUE (UNAF) : Même couverture de risques que la formule 3A mais avec de meilleurs remboursements.
Nombre de ruches ☐ x 2,31 € (+ abonnement à *Abeilles et Fleurs* à cocher ci-dessus)

Cotisation annuelle de solidarité au **RUCHER ÉCOLE "Elie Pellequer"** (facultatif) 13,00 €

Le bulletin d'adhésion et le chèque libellé à l'ordre du ***Syndicat d'apiculture du Gard*** sont à adresser au Trésorier à l'adresse :

SYNDICAT D'APICULTURE DU GARD
Chez Michel Caby
926 Route du Mas Soubeyran
30140 MIALET

E-mail : tresorier@apigard.com
Internet : www.apigard.com

Date :
Signature de l'adhérent

Inscription de préférence avant fin février

TOTAL A PAYER

ADHÉSION 2023 À CONSERVER

Nom :

Prénom :

SYNDICAT D'APICULTURE DU GARD

☐ 1 à 10 ruches
☐ 11 à 50 ruches
☐ 51 à 100 ruches
☐ Plus de 100 ruches

ECO EMBALLAGE

ABONNEMENTS AUX REVUES

☒ Api-Info
☐ Abeilles et Fleurs
☐ Abeille de France

ASSURANCES APICOLES

☐ OPTION 1 (RC UNAF)

☐ OPTION 2 (MR AXA)

☐ OPTION 3A (MR UNAF)

☐ OPTION 3B (MR UNAF)

RUCHER ÉCOLE

TOTAL A PAYER

——Vulgarisation de l'apiculture, une mission du syndicat d'apiculture du Gard.

Outre les partages avec le public des 15 juin et 11 août développés en page 4, Fabienne et Denis Cambon ont, au nom du Syndicat, organisé d'autres rencontres de découverte de l'apiculture :



Lundi 6 juillet. Sous l'initiative de Marie Rutina, institutrice et stagiaire du rucher école en 2022, les gagnants du concours d'échec de l'école Elie Desplan, de BOISSIÈRES découvrent le monde des abeilles lors de la visite de ruches.

Vendredi 30 septembre, seconde extraction de miel au Muséum d'histoire naturelle de Nîmes en présence de trois étudiants du lycée Emmanuel D'Alzon.



Lundi 3 octobre : Trois étudiants du lycée Emmanuel D'Alzon font une étude sur les abeilles. Comptage du trafic des abeilles à l'aide de caméras.

Mardi 18 octobre : École Marguerite Long à Nîmes : Découverte du monde des abeilles. Diaporama et vidéos permettent de répondre aux nombreuses questions des 23 élèves. Mais aussi autour de trois ateliers thématiques : - Atelier art plastique autour des abeilles ; Atelier dégustation et découverte des produits de la ruche ; et atelier découverte de la vie de la ruche avec une ruchette vitrée.

——— Déclaration des ruches

Rappel : Tout apiculteur, de loisir ou professionnel est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille

Cette déclaration permet aux nouveaux apiculteurs d'obtenir le numéro d'identification NAPI, qui est indispensable à tous pour l'obtention de médicaments auprès du GDSA, ou la déclaration de sinistre auprès des assurances.
La date limite approche... Pensez-y !



Pour le faire en ligne : https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/

PETITES ANNONCES GRATUITES (RÉSERVÉES AUX ABONNÉS DE API-INFO)

Essaims 5 cadres Dadant (ou plus) avec reines douces sélectionnées de souche Buckfast de l'année, marquées. 130€. Disponibles mai 2023. Contact et réservation : Michel Caby : 07 50 07 48 18. michel.caby@gmail.com

Vend essaims d'abeilles 'typée noire'. 5 cadres de corps Dadant. 160€. certifié AB. Sélectionnées pour être résistantes/ douces/ productives. Retrait Valleraugue fin Mai. Contact informations et réservations : Léo. 0695275297.

Achète Miel d'Arbousier en gros, conditionnement seaux ou fut. Contact : RULL Stéphanie brasserie.rull@gmail.com

Vend essaims sur cinq cadres de corps Dadant, a retirer début mai. Souches issus d'une sélection massale de 10 années. Prix: 160 euro, retrait sur Nîmes.
Contact Gilbert Martin 06 07 16 05 74. contact@archivert.fr

Vend Miel de Sapin, récolte 2022. Conditionné en seau de 20 kg, 10,00€ le kg. Contact Gilbert Martin, 06 07 16 05 74

Api-Info : 890 Chemin de la Guinguette Laugier - 30000 NÎMES. **Directeur de la Publication :** Gilbert Martin. **Commission Presse :** Frédéric Chambon, Michel Caby, Jean Michel Perronneau, Gilbert Martin. Réalisation et mise en page : Michel Caby. **Tirage :** 200 ex. **Impression :** SUD ROUTAGE - Nîmes. **N°149 - 4e Trimestre 2022.** Dépôt légal : Novembre 2022.

